

## Aperçu des processus commerçant, février 2024

### Processus en amont

Acquérir des produits  
(commerçant)



Créer un produit  
« semences traitées »  
(commerçant/fabricant)



Saisir le traitement des  
semences comme  
application



### Processus principaux

Vendre un PPh ou des  
semences traitées  
(commerçant)



Saisir la vente en tant que  
« livraison à une pseudo-  
réserve »



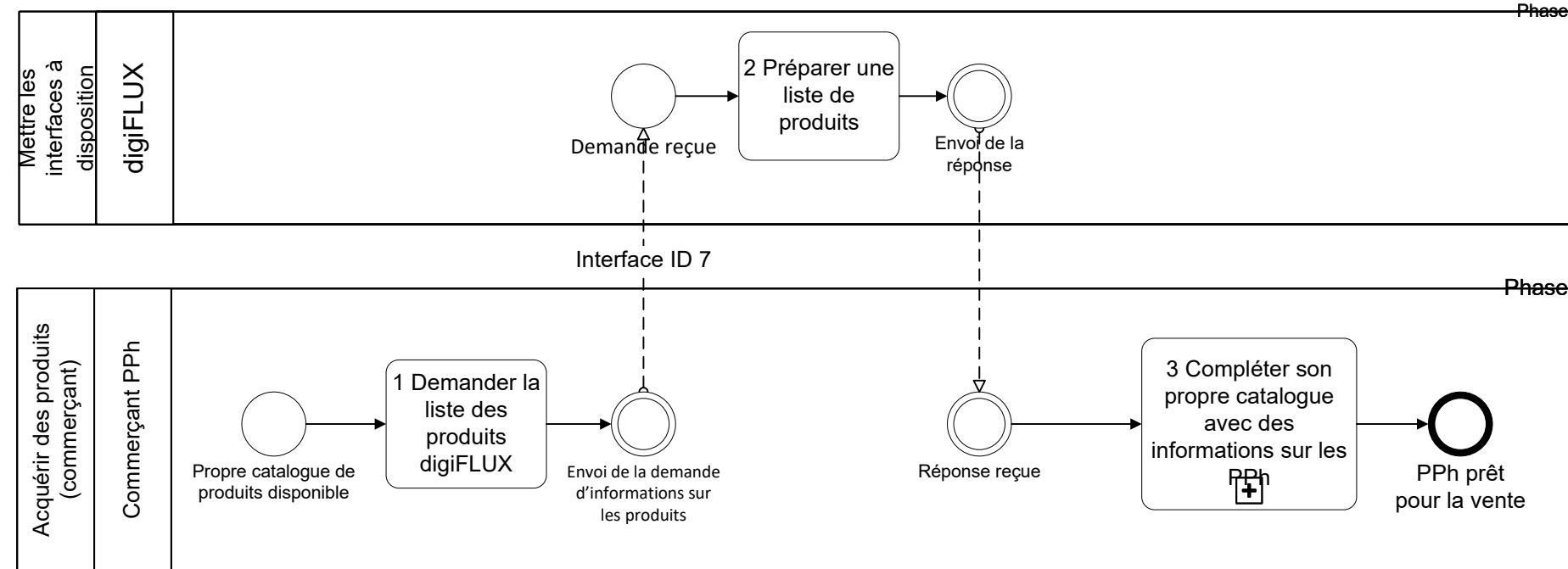
### Processus en aval

Accepter ou rejeter les  
livraisons

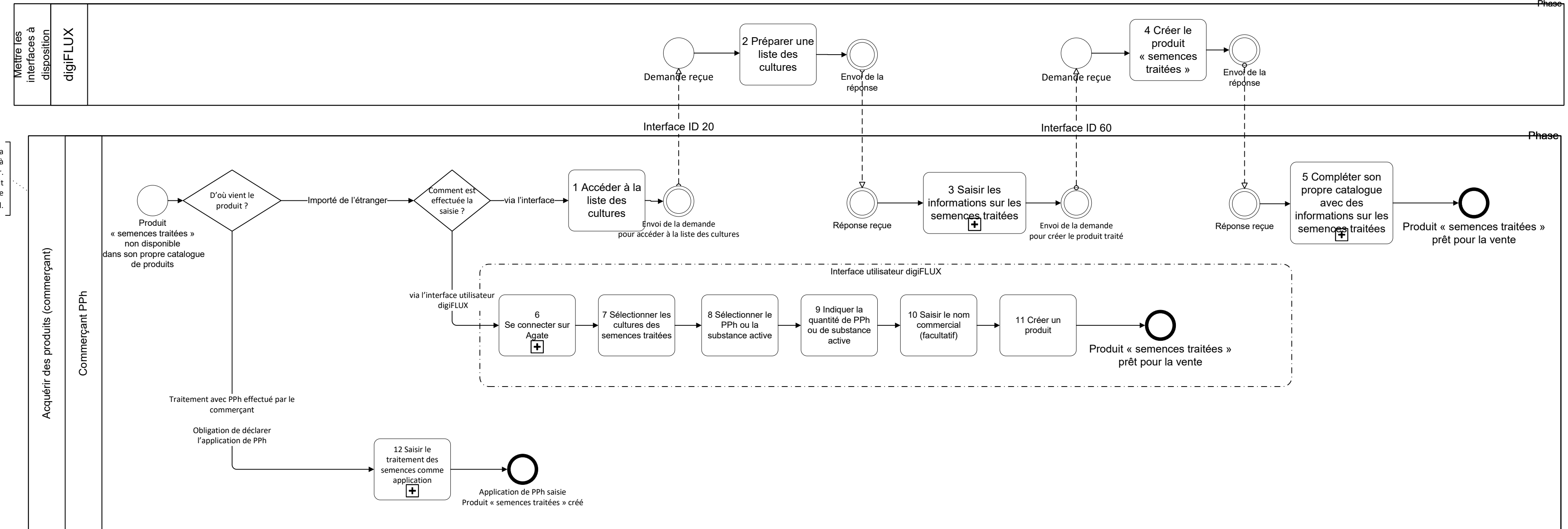


État : février 2024 ; en gris, les processus pertinents pour une première information.

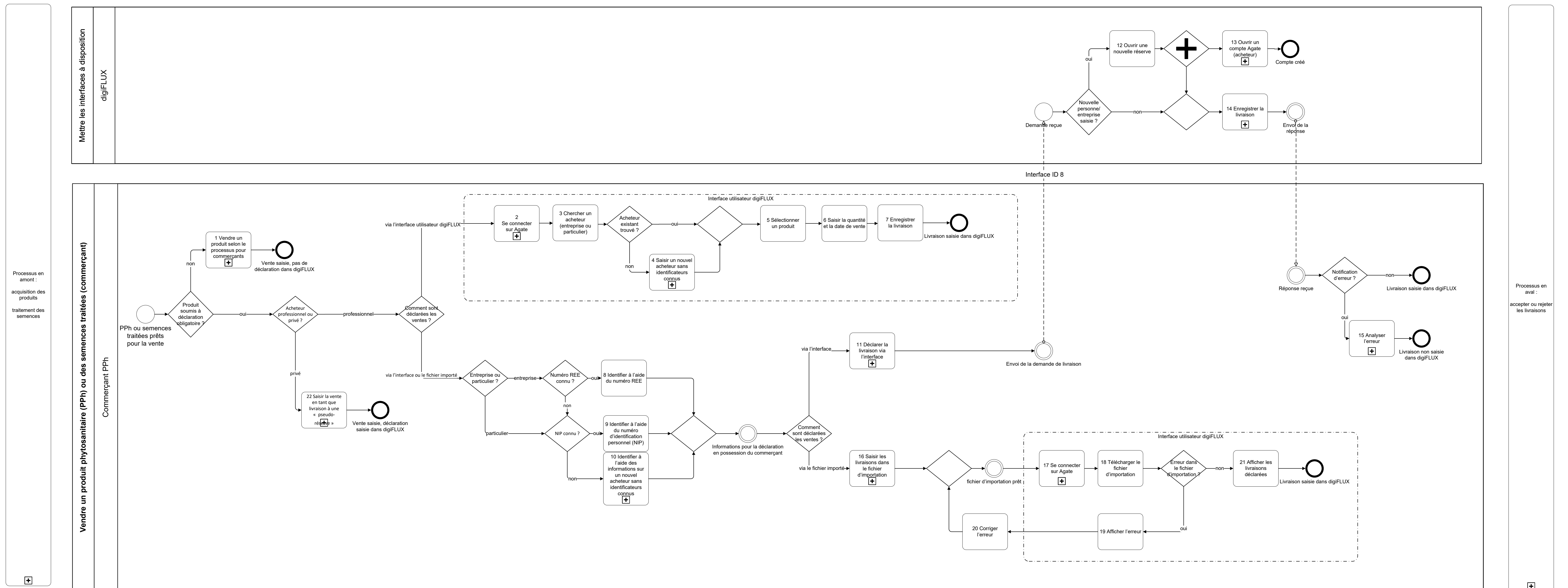
Acquérir des produits (commerçant), février 2024



Créer un produit « semences traitées » (commerçant/fabricant), février 2024



Vendre un produit phytosanitaire (PPH) ou des semences traitées (commerçant), février 2024



Processus en amont : acquisition des produits traitement des semences

Processus en aval : accepter ou rejeter les livraisons

